DEMANDE DE CRÉDIT Séance du Conseil général du 18.05.2022

Objet:

Rénovation et réalisation EP/EU-EC Quartier du Margy – Route du Briez Demande de crédit d'ouvrage de CHF 1'025'000.00



Descriptif de la demande :

Une grande partie du quartier du Margy est déjà raccordée en séparatif, mais pour certains bâtiments les eaux usées sont encore évacuées en collecteur mixte. L'étude réalisée cet hiver confirme que 13 bâtiments sont à raccorder en séparatif. Cette mesure répond au PGEE communal.

Cette mise en séparatif demande la construction de 2 nouveaux collecteurs, un pour les EU et pour les EC sous la Route du Briez et sous le Chemin du Margy. L'écoulement sera entièrement en gravitaire. Ces nouveaux collecteurs seront raccordés aux réseaux séparatifs existants du quartier Saint-Vincent et du foyer.

Sur l'image ci-dessous, les collecteurs d'eaux usées sont en rouge et les collecteurs d'eaux claires sont en bleu. Les traitillés représentent les nouvelles réalisations.



Situation projetée des collecteurs EU-EC et des conduites EP de la Route du Briez

Le réseau d'eau potable sera lui aussi entièrement rénové afin de garantir l'approvisionnement du quartier. La conduite en éternit, en vert sur l'image, qui traverse le quartier sera entièrement cancellée. Elle vient de se rompre sous le bâtiment de la sellerie Vionnet, ce qui a provoqué de conséquents dégâts matériel et mis un frein à l'activité commerciale des exploitants. Elle approvisionne encore plusieurs habitations et elle doit rester en exploitation. Suite à la rupture de la conduite, l'hydrante de la Route du Briez n'est plus alimentée.

La nouvelle conduite d'eau potable, en traitillé vert, sera réalisée sous la Route du Briez et sous le Chemin du Margy. Elle rejoindra la nouvelle conduite d'eau potable réalisée sous le début du Chemin du Margy il y a quelques années, ceci afin de garantir le bouclage des zones Margy et Saint-Vincent. Les raccordements des privés sont à notre charge comme lors de tout déplacement de conduites. La conduite d'eau potable de la Route du Briez sera raccordée au réseau de la Rue de la Condémine lors des travaux de Valtraloc.

La Route du Briez ainsi que son trottoir seront entièrement rénovés : il s'agit des zones violette et orange sur l'image. Les mesures de modération du trafic, encore à finaliser, sont intégrées dans le projet. Dans le cadre de Valtraloc, la création d'un trottoir et la rénovation de la Route du Briez sont prévues depuis la route cantonale jusqu'au carrefour de la Rue Saint-Vincent.

Pour le Chemin du Margy, en jaune, il est prévu d'élargir la fin du chemin pour permettre dans le futur le passage d'une potentielle voie verte vers la gare. La partie verte sera remise dans l'état actuel.

La partie en bleu de la Rue Saint-Vincent sera, elle aussi, remise en état après travaux. Dans cette zone nous souhaitons déplacer et rénover les collecteurs existants. Leurs diamètres sont insuffisants et l'absence de chambres de visite est un problème pour leur entretien.

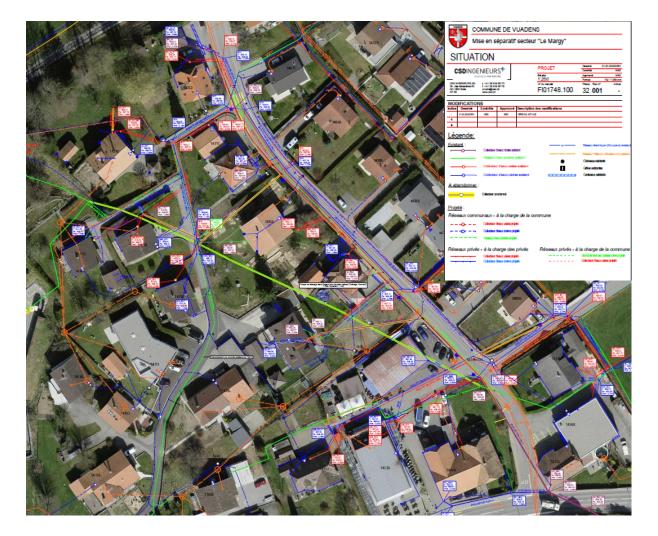
Sur tous les accès touchés, des sondages pour analyser les coffres et les matériaux utilisés seront réalisés durant le printemps. Le but est de définir si les coffres sont récupérables et si l'on peut recycler les matériaux de base pour la rénovation des routes.

Le crédit d'ouvrage englobe toute la réalisation du projet, que ce soit au niveau de l'EP que de l'EU-EC, mais aussi au niveau des routes.

Planning: Consultation préalable routes en été 2022

Mise à l'enquête en automne 2022

Réalisation au début 2023



Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'ouvrage de CHF 1'025'000.00, réparti comme suit :

 Eau:
 CHF
 172'000.00

 Epuration:
 CHF
 390'000.00

 Route:
 CHF
 463'000.00

 (dont diverses participations CC et Commune:
 CHF
 4'500.00)

Financement:

Par emprunt ou par liquidités : CHF 1'025'000.00

Frais financiers:

Intérêts estimatifs totaux :CHF10'250.00Intérêts estimatifs eau 1 % :CHF1'720.00Intérêts estimatifs épuration 1 % :CHF3'900.00Intérêts estimatifs route 1 % :CHF4'630.00

Amortissements totaux : CHF 18'600.00

Amortissement eau 1.25 % : CHF 2'150.00

Amortissement épuration 1.25 % : CHF 4'875.00

Amortissement routes 2.5 % CHF 11'575.00

Charges annuelles: CHF 28'850.00